

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/504
7 mai 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION PRESENTEE PAR Mme GILDA LOWE CONCERNANT LE TERRITOIRE
SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

7 Windsor Terrace
Clifton
Bristol BS8 4LW
Royaume-Uni

Le 29 janvier 1987

Le Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Messieurs,

Je vous écris pour protester contre le manquement des Etats-Unis d'Amérique à l'obligation qui leur était faite d'honorer les termes de l'accord qu'ils ont conclu avec Belau et les autres territoires sous tutelle de Micronésie.

Je suis consternée de voir que l'isolement géographique et politique de Belau en particulier, et de la Micronésie en général, est exploité par les Etats-Unis qui, semble-t-il, utilisent la région comme aire de lancement de missiles, en violation des droits de l'homme et de la constitution politique des pays concernés. Nés dans une partie du monde naturellement belle et fertile, dotés d'une riche culture et foncièrement pacifiques, ces peuples sont dépossédés de leurs biens, appauvris, empoisonnés, irradiés et humiliés par une nation qui les considère comme utiles sur le plan stratégique et insignifiants sur le plan politique.

Je voudrais associer ma voix au concert de protestations qui s'élève en Europe - dans l'espoir que nous nous ferons entendre - pour condamner une telle politique et demander aux Etats-Unis qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers Belau et les autres territoires qui sont sous leur tutelle dans le Pacifique.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Gilda LOWE